



# PRESS BOOK

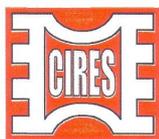
N°1 / PACER / CIRES-GPE

**CEREMONIE DE LANCEMENT  
DES ATELIERS  
THEMATIQUES DU PACER**

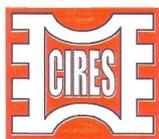
DU 20 au 22 Août 2013

SALLE DE SEMINAIRES DU CIRES

Presenté par :  
IDA ALLAH KOUAME  
Chargée de communication



Dans son ambition d'être un outil de référence en matière de recherches économiques et sociales le CIREs a sollicité et obtenu l'appui de l'UEMOA dans le cadre du projet PACER (Programme d'appui et de développement des Centre d'Excellence Régionaux au sein de l'UEMOA). Ainsi dans le cadre du déroulement des activités de ce programme du mardi 20 au jeudi 22 août 2013 s'est tenu à la salle des séminaires du CIREs le lancement des ateliers thématiques. A cette cérémonie étaient conviés 5 organes de presse. Ce présent PRESS-BOOK est un recueil des comptes rendus des organes de presse ayant couvert l'événement.



## **SOMMAIRE**

FRATERNITE MATIN ( n°14 618 du jeudi 22 août 2013)

LE JOURNAL DE L'ECONOMIE ( n°223 du lundi 26 au dimanche 1<sup>ier</sup> septembre 2013)

LE JOURNAL DE L'ECONOMIE ( n°223 du lundi 26 au dimanche 1<sup>ier</sup> septembre 2013)

SOIR INFO ( n°5673 du mercredi 21 août 2013)

## **AUDIO VISUEL**

RTI1 : copie du reportage diffusé sur la RTI1

# Fraternité Matin

Jeudi 22 août 2013 / N°14 618 www.fratmat.info / FratMat Mobile #129# (Orange CI)

Prix: 200 F • Cedeao : 300 fca • France: 1,10 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Sécurité sociale

### Les chercheurs apportent leur contribution

Quelles solutions pour réduire la vulnérabilité des travailleurs qui ne sont pas ou plus couverts par le secteur formel et leur permettre de mieux contribuer à la création de la richesse ? Cette question fait l'objet d'un atelier de réflexion qui s'est ouvert mardi au Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires). Cet atelier marque le lancement des ateliers de réflexion sur « *La croissance inclusive en Côte d'Ivoire : le cas de la sécurité sociale* ». Une série de réflexions qui s'inscrit dans le cadre des activités du Programme d'appui au développement des centres d'excellence régionaux (Pacer) au sein de l'Uemoa.

Pendant trois jours, les acteurs du monde professionnel, les représentants des institutions, des entreprises du secteur privé et public et tous les spécialistes du domaine de la sécurité sociale vont débattre de la protection sociale en



(PHOTO: CIRES)

Dr N'Guessan Coffie José, coordonnateur du Pacer.

Côte d'Ivoire et faire des suggestions en vue de la mise en place d'un système de protection sociale plus inclusif.

« *Le choix de la protection sociale comme sujet de discussion se justifie par le fait que*

*c'est un moyen important pour réduire la vulnérabilité des travailleurs qui sont occupés aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel* », a indiqué le coordonnateur du Pacer, Dr N'Guessan Coffie José.

Les réflexions vont s'articuler autour de quatre thèmes : la croissance inclusive, la Cnps et la promotion de la protection sociale en Côte d'Ivoire, l'expérience de la protection sociale dans le secteur informel, l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière d'indemnisation du chômage.

La sécurité sociale, estiment les experts, est un moyen de promouvoir la croissance inclusive.

Cette croissance est un thème qui préoccupe, selon eux, la plupart des Etats du monde. Elle fait un lien entre le rythme avec lequel la richesse est créée et la réduction des inégalités. La croissance inclusive permet de réconcilier les gouvernants qui se félicitent des taux de croissance élevés

et les populations qui estiment que les retombées de ces taux de croissance ne sont pas visibles.

« *Les résultats des réflexions seront pour nous le début de la réflexion sur la croissance inclusive. Nous voulons, en effet, mettre en place un groupe de recherche qui réfléchira sur le contenu du concept en vue de concevoir des indicateurs qui correspondent et répondent à nos préoccupations sociales* », explique le coordonnateur du Pacer.

Le président de l'atelier de réflexion, Pr Tchétché N'Guessan qui a ouvert les travaux, a salué la contribution importante du Cires au développement. Car pour lui, la recherche est le premier facteur de développement d'un pays. « *Nous vivons une guerre économique mondiale et dans ce contexte, la recherche est une question de vie ou de mort* », a-t-il soutenu.

SÉTHOU BANHORÉ

LE JOURNAL DE **'Economie**  
 LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES  
**Le Journal de l'Économie**  
 Hebdomadaire paraissant depuis le 2 mars 2009

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT  
**La croissance inclusive, meilleur indicateur de développement**

**Détenteur des meilleurs taux de croissance, l'Afrique subsaharienne est pourtant la région la plus pauvre de la planète. La croissance du PIB est une condition nécessaire mais non suffisante pour traduire le bien-être des individus. Pour résoudre ce paradoxe, les économistes préconisent la conciliation des deux indicateurs.**

Par JEAN-LOUIS GBANGBO

jean.louis.gbangbo@jde.ci.com

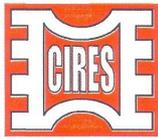
L'atelier du Centre ivoirien de recherches scientifiques (Cires), qui s'est tenu du 20 au 22 août à son siège à Cocody a été riche en enseignements. Dans sa communication prononcée à cet effet, Dr. Patrick N'Gouan, Chercheur associé au Cires, révèle ainsi que la croissance économique peut aussi entraîner ou renforcer, dans son sillage: inégalités, exclusions et pauvreté. S'il est indéniable que la croissance forte et durable est nécessaire à la réduction de la pauvreté, il apparaît néanmoins important de relever qu'elle doit s'accompagner d'un accroissement des opportunités et d'une amélioration du niveau de vie des populations. Cette préoccupation est à l'origine de l'émergence du concept de la croissance inclusive. La croissance du PIB, un indicateur macro économique, est, selon lui, une condition nécessaire mais non suffisante pour traduire le bien-être des individus, qui lui, est un indicateur microéconomique. Il faut donc recourir à un autre indicateur: la croissance inclusive, qui est une coordination des deux indicateurs (macro et micro). Le chercheur définit la croissance inclusive comme celle qui est soutenue et durable, ciblant tous les segments de la société et de l'économie, et garantissant l'équité en matière d'accès aux opportunités et aux ressources nationales. Multidimensionnelle, elle conduit vers le développement durable et le progrès social. La croissance inclusive, se présente comme l'une des voies les plus appropriées pour y arriver. A condition, cependant d'observer les six grandes politiques qui la sous-tendent. Vision consensuelle du devenir de la nation, bonne gouvernance, démocratie participative,



L'atelier organisé par le Cires a été riche en enseignements (Ph DR)

meilleure utilisation des capacités productives de l'économie, réduction des inégalités et atteinte des OMD. En période post conflit, l'inclusivité, explique Dr N'Gouan, est un impératif pour tout programme de croissance et de développement. Pour réaliser, alors, une véritable croissance inclusive en Côte d'Ivoire, il recommande des mesures concrètes. Il s'agit, notamment d'obtenir une véritable réconciliation nationale fondée sur une justice impartiale et conduite par une structure dans laquelle toutes les parties ont confiance. D'adopter une démarche consensuelle dans le traitement des grands dossiers d'intérêt national, notamment en engageant des réformes de l'administration, de la magistrature, des forces armées et de sécurité, ainsi que des concours administratifs, de l'école ivoirienne, du foncier rural, et de la nationalité... Il serait important aussi de présenter périodiquement des bilans sur l'état

de réalisations des OMD et du PND; et enfin, de mettre en place des structures crédibles pour appliquer, selon un chronogramme consensuel, les différentes mesures contenues dans chacune des six politiques. La communication du Dr N'Gouan était le premier d'une série d'exposés destinés à fournir des éclairages sur le concept de croissance inclusive et sur les expériences en matière de protection sociale. Cet atelier a été organisé dans le cadre du projet PACER qui accompagne les activités du CIRES.



N°223 du Lundi 26 août au Dimanche 1er septembre 2013 Prix 300 F

LE JOURNAL DE

# 'Economie

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

**Le Journal de l'Économie**

Hebdomadaire paraissant depuis le 2 mars 2009

## INDÉMNISATION DU CHÔMEUR

### Comment bénéficier d'une allocation chômage en Côte d'Ivoire

L'indemnisation du chômage en Côte d'Ivoire se fait à travers une allocation attribuée pendant un certain temps à certains travailleurs du secteur public et privé ayant perdu leur emploi. Mécanisme, peu connu, l'allocation chômage a été attribuée, en 2013, à seulement 261 travailleurs, dont 49 cadres et 212 agents de maîtrise. Ces statistiques livrées par Maurice LOUE, Sociologue, Administrateur du travail et des lois sociales, lors d'un atelier du Cires, le 20 août, émeuvent, selon lui, du dysfonctionnement du système d'indemnisation du chômage, en Côte d'Ivoire.

Depuis 1991, en effet, c'est à la faveur de la mise en œuvre de la politique nationale de l'Emploi, le Gouvernement consacre les 2/3 du fonds de solidarité à l'allocation chômage et 1/3 au financement des programmes d'emploi pour la réinsertion des chômeurs dans les circuits économiques. La gestion de ces fonds est confiée à l'AGEPE et les conditions pour en bénéficier sont fixées par la commission nationale pour le traitement du chômage et la Sous-Direction du traitement social du Chômage.

#### Les critères d'attribution de l'allocation chômage

Suivre, contrôler et gérer rationnellement la masse des chômeurs ayant effectivement droit à l'allocation chômage, telles sont les principales attributions de la commission nationale pour le traitement du chômage. On donne donc droit à cette allocation, les ivoiriens qui ont effectivement travaillé en Côte d'Ivoire, comme salarié au moins un an révolu, et qui ont été licenciés pour des raisons économiques. Il ne faut, cependant, pas avoir l'âge de la retraite, ni exercer une activité lucrative ou rémunérée. Il faudra, enfin, résider sur le territoire national.

Les documents à fournir sont le certificat de travail du dernier employeur, la lettre de licenciement du dernier employeur, la carte AGEPE à jour de pointage, les trois derniers bulletins de salaire du dernier employeur et une photocopie de la carte Nationale d'identité en cours de validité. Depuis janvier 1993, de nouvelles dispositions complètes ont été adoptées imposant des restrictions dans l'attribution de l'allocation

chômage. Il s'agit notamment d'une limitation à une durée maximum de trois (3) ans et une aide uniquement pour les chômeurs licenciés pour motif économique. Conséquences, les statistiques des bénéficiaires d'allocations chômage en 2010 et 2013 sont anémiques : 4510 chômeurs, avec une courbe décroissante (1759 en 2010, 1284 en 2011, 846 en 2012 et 261 en 2013, en attendant les chiffres des ouvriers et employés). Les montants des allocations, quant à eux, n'ont pas varié depuis 1992 : 50 000 F par mois pour les cadres et agents de maîtrise et 80 000 FCFA par an pour la catégorie Employés/Ouvriers. Malgré ces montants dérisoires, Maurice LOUE note de sérieux dysfonctionnements dans le système d'allocation chômage qui interviennent essentiellement aux faux documents produits par les chômeurs soit par eux-mêmes soit avec la complicité de structures extérieures, mais aussi, les difficultés de la structure de gestion à contrôler les documents fournis.

J LG

## **Croissance inclusive de la Côte d'Ivoire**

# **Ce que recommande un expert**

**Jonas BAIKEH**

« La croissance inclusive, c'est celle qui ne se limite pas uniquement à l'augmentation de la richesse nationale mais qui fait en sorte que cette hausse implique dans sa formation comme dans sa répartition tous les segments de l'économie et de la société », a défini Dr Patrick N'Gouan, économiste associé au Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires). Il a fait cette présentation à l'occasion du lancement de l'atelier de réflexion du Programme d'appui de développement des centres d'excellence régionaux au sein de l'Uemoa (Pacer), le 20 août 2013, à Cocody. Le chercheur a fait remarquer que les pays africains affichent ces dernières années, des taux de croissance élevés (autour de 5,2% par an) malheureusement accompagnés d'une paupérisation des populations et d'un accroissement des inégalités. « S'il est indéniable que la croissance forte et durable est nécessaire à la réduction de la pauvreté, il apparaît néanmoins important de relever qu'elle doit s'accompagner d'un accroissement des opportunités et d'une amélioration du niveau de vie des populations », a soutenu l'expert des questions macroéconomiques. Selon lui, la croissance inclusive demande que l'agriculture, l'in-



*Pour Dr Patrick N'Gouan, il faut mettre en place des institutions crédibles. (Ph. d'Archives)*

dustrie et le secteur tertiaire (les services) puissent croître et que le secteur informel se développe pour devenir formel. « De même, au niveau des segments de la société, la croissance inclusive demande l'implication de tous les groupes sociaux : les personnes du troisième âge, les jeunes en activité, les jeunes chômeurs, les pauvres et les femmes, notamment », a-t-il indiqué. Il faut, pour cela, a-t-il noté, une vision consensuelle du devenir de la nation. « Nous sommes dans le multipartisme, mais pour les grands sujets d'intérêt national, il faut que nous ayons une vision consensuelle et non pas majoritaire. Ce qui demande la réconciliation, la cohésion sociale et la confiance dans les institutions. Et que personne ne se

sente laissé pour compte. Que les autorités et les populations travaillent main dans la main », a-t-il recommandé. Il a, en outre, suggéré l'utilisation maximale de toutes les capacités productives de l'économie et ne pas négliger la question du chômage. A cela s'ajoute l'utilisation de toutes les ressources nationales : naturelles, le sol, le sous-sol. Dr N'Gouan a évoqué en sus, la question de la démocratie participative. « Il faut que tous les secteurs sociaux puissent s'exprimer, les communautés à la base, la société civile, les syndicats, les partis politiques, le gouvernement, tout le monde doit être impliqué. Il y a également la question de la bonne gouvernance, au plan politique et institutionnel, au plan économique et finan-

